



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



EULALIA

European Latin Linguistic Assessment

Erasmus+ Strategic Partnership for Higher Education (2019-2022)

(2019-1-IT02-KA203-062286)

<https://site.unibo.it/eulalia/en>

O 1: European Latin Language Certification – Basic Level

Methodological and Pedagogical tools

GUIDELINES

(French Version: 31.05.2021)

Project Coordinator:

Alma Mater Studiorum – University of Bologna (Italy)

Project Partners:

University of Köln (Germany)

Catholic University of the Sacred Heart – Milan (Italy)

University of Rouen (France)

University of Salamanca (Spain)

University of Uppsala (Sweden)



The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

EULALIA

Présentation générale

EULALIA propose une certification des compétences linguistiques en langue latine qui s'inspire, de manière générale, du CECR, le Cadre européen commun de références pour les langues. Du fait de la multiplicité des traditions didactiques, des méthodes et des parcours d'études qui, en Europe et dans le monde, sont utilisés pour promouvoir l'apprentissage du latin (une formation qui concerne encore des millions de personnes), il apparaît utile de fournir un cadre de référence qui puisse mettre spécifiquement en lumière les compétences linguistiques acquises. Nous espérons donc que notre proposition sera perçue comme un outil permettant de favoriser l'échange et le dialogue entre des contextes didactiques différents, mais partageant tous le même objectif : promouvoir l'apprentissage d'une langue dont l'importance de la valeur culturelle est reconnue.

C'est donc bien la langue latine qui est au centre de notre proposition, langue qui, en tant que telle, est sans aucun doute comparable aux langues modernes, en dépit d'indéniables différences avec elles. La différence la plus évidente est que le latin n'est plus utilisé depuis longtemps comme une langue de communication. L'utilisation de cette langue est donc, pour la majorité des personnes qui l'apprennent, essentiellement liée à la lecture et à l'interprétation de textes reconnus depuis des siècles pour leur rôle de dépositaires d'une tradition culturelle qui fait partie, particulièrement en Europe, de notre histoire, et donc soulève toujours de nouvelles questions. Par conséquent, ce sont pour la plupart des textes complexes, qui nécessitent un enseignement particulier et parfois différent de celui couramment adopté pour les langues vivantes.

Nous considérons donc le latin, en premier lieu, comme une langue de culture, et non comme un outil de communication quotidienne ; en d'autres termes, même si nous nous intéressons profondément aux modes de vie des Anciens, nous savons que nous devons tirer cette connaissance, en grande partie, des textes qui nous sont parvenus, et qu'elle est déposée dans les termes dont nous avons hérité dans les langues dans lesquelles nous nous exprimons aujourd'hui. Pour cette raison, la certification EULALIA vise avant tout à évaluer les compétences en lecture, en lien avec des textes qui font partie de notre tradition culturelle ; elle ne renonce cependant pas à mettre l'accent sur la fonction initiale de communication du latin : en découle le choix, en général, du monolinguisme et la proposition d'exercices qui testent également certaines capacités de production. En ce qui concerne les compétences en lecture, EULALIA s'écarte fortement des méthodes traditionnelles fondées sur la traduction pour améliorer la compréhension globale (et progressivement de plus en plus détaillée) du texte latin. De ce point de vue, la séparation claire de l'évaluation des compétences en langue latine par rapport à celles de la langue d'arrivée rend l'application de EULALIA particulièrement recommandée dans les situations de multilinguisme du groupe d'apprenants (voir §2.2). L'attention portée aux compétences de compréhension se lit également dans l'utilisation d'outils qui s'appuient sur l'audition, en offrant des contenus audio, afin de lier la compréhension du texte écrit à celle du texte oral. Cet élément permet aussi l'utilisation d'EULALIA dans le cas d'apprenants qui auraient des déficiences visuelles.

Les compétences linguistiques sont acquises (et seront donc évaluées) de manière progressive : pour cette raison, la certification EULALIA est structurée en deux niveaux (niveau de base et niveau avancé), chacun subdivisé en deux étapes (pour le niveau de base, voir ci-dessous, § 4). La certification EULALIA est donc proposée comme un outil utile pour intégrer et, espérons-le, faciliter la diversité des parcours d'étude existants ; elle ne vise pas à les remplacer, mais, le cas échéant, à les faire dialoguer et à promouvoir des échanges fructueux en vue d'un objectif commun : la connaissance de la langue latine.

EULALIA n'est pas proposée comme une méthode d'enseignement, mais comme un outil d'évaluation. Nous n'entendons pas promouvoir une nouvelle méthode d'enseignement du latin, mais seulement une façon de mesurer, et donc d'évaluer, des compétences spécifiques en langue latine. Pour cette raison, dans nos tests de certification, la terminologie métalinguistique est

simplifiée et liée autant que possible aux catégories internes au latin, de manière à être compréhensible pour les apprenants qui ont acquis leurs compétences en lecture et en analyse linguistique selon différentes méthodes d'enseignement.

Directives pour le Niveau de base

1. Les compétences soumises à la certification

La certification EULALIA pour le Niveau de base certifie les compétences linguistiques suivantes : (1) la capacité de s'orienter dans la compréhension d'un texte latin original (voir à ce sujet § 3), c'est-à-dire à la fois la compréhension du sens du texte, mais aussi la faculté à analyser les structures morphosyntaxiques ; (2) la capacité à manipuler ces structures morphosyntaxiques.

1.1. Compréhension S'orienter dans la compréhension signifie pouvoir extraire du texte des informations essentielles pour en saisir le sens. Par exemple, dans un texte narratif, cela signifie être capable de comprendre qui est le protagoniste, identifier les passages essentiels de la *fabula* développée et les relations logiques et chronologiques qui les relient entre eux.

Analyser les structures morphosyntaxiques du texte signifie savoir reconnaître les structures morphologiques et syntaxiques comprises dans le Syllabus pour le Niveau de base et savoir indiquer la fonction qu'elles occupent dans le texte d'étude (par exemple, reconnaître un pronom et identifier le(s) terme(s) auquel il renvoie dans le texte).

Les deux niveaux de compréhension se renforcent réciproquement et sont tous deux rendus possibles grâce à la connaissance du lexique défini pour le Niveau de base.

1.2. Production Le Niveau de base comprend la certification des compétences minimales de production, qui consistent essentiellement en la manipulation des structures morphosyntaxiques incluses dans le Syllabus pour le Niveau de base.

2. Connaissances et compétences non soumises à la certification

Le modèle de certification que nous proposons n'évalue pas explicitement les connaissances historiques et culturelles ; il n'évalue pas non plus, pour le Niveau de base, les compétences en traduction, qui font en revanche l'objet d'une certification spécifique pour le Niveau avancé.

2.1. Connaissances historiques et culturelles Les compétences mesurées par nos tests sont de nature strictement linguistique : les connaissances historique, culturelle, ou encore littéraire, du contexte de production des textes latins ne font pas l'objet d'une évaluation directe, mais constituent plutôt un préalable indispensable pour la compréhension du texte. À titre d'exemple, les exercices ne peuvent inclure des questions telles que : « Quelles étaient, à Rome, les fonctions des consuls ? » (à moins que le texte présenté ne propose pas de définition précise des fonctions du *consul*). On suppose plutôt que la connaissance du terme *consul* implique la connaissance, de manière générale, du rôle de ce magistrat. Dans le cas où le texte contient des références culturelles qui ne peuvent être déduites de la connaissance du vocabulaire de base, l'introduction de paratextes (courts résumés, gloses et, dans certains cas, images), qui fournissent les informations nécessaires pour s'orienter dans la compréhension, est prévue.

2.2. Compétences en traduction Les compétences en traduction ne sont pas évaluées dans le Niveau de base. De fait, les compétences en traduction sont extrêmement intéressantes du point de vue de la certification linguistique – comme en témoigne le fait qu'elles ont été récemment intégrées aussi dans les certifications des langues modernes – et font traditionnellement partie de l'enseignement du latin. Cependant, il faut prendre en considération la nature plurilingue de la traduction : mettre en place, dans la certification, des traductions du latin vers la langue cible signifie évaluer non seulement la compréhension de la langue latine, mais aussi la capacité de production dans la langue cible. De plus, le choix de certifier les compétences en latin en se fondant sur des textes originaux, donc caractérisés par un haut degré d'élaboration formelle (il s'agit en général de textes littéraires), implique que le niveau requis, à la fois en compréhension et, particulièrement, en production, soit élevé. Traduire des textes de ce genre implique de fait une maîtrise considérable

de la culture et de la langue cible. Nous avons donc décidé de limiter la certification des compétences de traduction au Niveau avancé (B), généralement choisi par des apprenants qui ne sont pas seulement capables de s'appuyer sur des compétences de compréhension solides en langue latine, mais qui ont également eu le temps, au cours de leurs études, d'affiner leurs compétences de production dans la langue cible – qui peut, dans de nombreux cas, ne pas être la langue maternelle de l'apprenant qui se soumet à l'examen de certification.

3. Les textes soumis à la certification

La certification EULALIA évalue la capacité à s'orienter dans la lecture d'un court texte original. L'accent a été mis sur la compréhension d'un texte plutôt que sur l'analyse de structures morphosyntaxiques isolées, ou de phrases plus ou moins complexes, dans l'idée que la connaissance et / ou la maîtrise des aspects les plus techniques de la langue latine permet la saisie la plus pleine et autonome possible des textes latins sur lesquels se fonde une grande partie de la tradition culturelle européenne. Par « original », nous entendons un texte provenant de contextes dans lesquels la langue latine a été utilisée de manière active, pour créer une communication culturellement significative. De fait, les textes latins sur lesquels le test de certification se fonde ne fera pas nécessairement référence au canon classique des auteurs antiques, mais peuvent aussi appartenir à différentes périodes de la longue histoire de la langue latine.

Une caractéristique fondamentale du texte sur lequel se fonde le test de certification est le degré de complexité adapté au niveau : le texte doit être, avant tout, compréhensible, dans ses grandes lignes (cf. § 1.1), pour les personnes qui connaissent le vocabulaire et le Syllabus spécifiques du Niveau de base.

Dans la mesure du possible, ce sont des textes qui possèdent une cohérence interne très importante qui seront choisis, pour leur caractère autosuffisant et l'efficacité de la communication qu'ils créent ; il est important pour nous que les personnes qui sont confrontées à ces textes perçoivent leur nature d'acte de communication et qu'elles soient encouragées à parvenir au sens par un parcours de compréhension où l'analyse des structures formelles est étroitement liée à celle des significations portées par ces structures. Pour faciliter la saisie du texte, de légères adaptations et coupes sont permises, mais c'est surtout le recours à l'ajout de gloses monolingues, qui, sans supprimer les parties les plus complexes du texte, peut réduire des termes et expressions complexes à d'autres formules, mieux connues et plus accessibles aux apprenants.

4. Un niveau préliminaire : le *Praeambulum*

EULALIA inclut également la certification d'un Niveau préliminaire, appelé *Praeambulum*, qui certifie la capacité à s'orienter dans des textes non originaux, c'est-à-dire des textes d'études ou grammaticaux, simplifiés de manière à comprendre uniquement les structures morphosyntaxiques incluses dans le Syllabus correspondant. Par conséquent, les exercices proposés (notamment ceux liés à l'analyse du texte et à la manipulation de structures morphosyntaxiques) sont plus simples que ceux du niveau A. Le lexique de référence coïncide numériquement avec celui du niveau A1. Cependant, pour certains des termes, seule la connaissance de la signification la plus simple est requise au Niveau préliminaire.

La création du *Praeambulum* répond au besoin – profondément ressenti par les apprenants qui font leurs premiers pas dans l'étude du latin et par leurs professeurs – d'obtenir un retour sur l'efficacité de la première phase de leur apprentissage. Cependant, le *Praeambulum* ne peut pas être considéré comme une certification de langue latine à part entière, tout simplement parce que les textes proposés sont artificiels : ils n'ont pas été écrits dans un but réel de communication en latin (ils ne proviennent pas d'une communication en milieu ouvert), mais ont été conçus à des fins purement didactiques dans le cadre d'un parcours d'étude (et donc en milieu clos). Les personnes qui réussissent le test du *Praeambulum*, ne sont donc peut-être pas encore capables de parvenir à la

compréhension d'un texte original, mais elles ont parcouru une partie du chemin qui leur permettront de le faire.

4.1. Les subdivisions de A : A1 et A2 La certification du Niveau de base est divisée en deux subdivisions : A1 et A2. La différence entre les niveaux A1 et A2 tient d'abord à l'ampleur plus ou moins importante des thèmes abordés dans le Syllabus et au nombre de termes du lexique requis pour chaque niveau et, par conséquent, à la complexité des exercices proposés. Les exercices du niveau A2 comprennent des questions de compréhension qui analysent des détails du texte plus spécifiques que ceux du niveau A1 et qui mettent en jeu davantage de structures syntaxiques.

Ces subdivisions peuvent être certifiées par deux tests distincts, chacun fondé sur un texte différent, voire par un seul test divisé en deux parties. Lorsqu'il s'agit d'un test unique, les deux parties qui le composent peuvent proposer l'analyse de deux sections distinctes d'un même texte. La condition indispensable est que le ou les texte(s) sur lesquels se fondent les tests soient originaux (au sens défini au § 2).

5. Monolinguisme

L'ensemble des consignes d'EULALIA est, dans la mesure du possible, en latin. Ce choix découle de la nécessité d'aligner, dans la mesure du possible, la certification du latin sur celle des langues vivantes, en renforçant chez les apprenants l'idée que le latin joue encore aujourd'hui une fonction de communication et d'interaction (même s'il s'agit d'un milieu fermé et limité à des situations spécifiques, comme, justement, celle de la certification). De plus, limiter l'usage de la langue cible ou d'une langue véhiculaire telle que l'anglais renforce l'idée, particulièrement importante pour les débutants, que la certification est fondée sur les compétences en latin. Au cours des expérimentations que nous avons menées avec des étudiants dont la langue maternelle n'était pas la langue cible, cet élément s'est révélé particulièrement motivant. Cependant, l'utilisation du latin comme métalangage n'est pas forcément systématique : le latin est utilisé pour le paratexte du texte source original. En font partie le titre, le chapeau introductif qui précède le texte, les gloses qui l'accompagnent pour clarifier les termes ou les structures qui n'appartiennent pas au lexique ou au Syllabus du Niveau de base (dans certains cas, des images peuvent constituer une alternative au latin), mais aussi les paraphrases sur lesquels se fondent certains exercices ;

Cependant, l'utilisation du latin comme métalangage n'a pas été jugée appropriée pour les exercices qui nécessitent une analyse morphosyntaxique : même si le latin possède ses propres catégories pour la description de ses structures morphosyntaxiques, elles ne sont pas communément utilisées dans la pratique de l'enseignement du latin. Dans ce cas précis, nous avons donc préféré opter pour le recours à la langue cible.

6. Exercices et tests

Pour certifier les compétences liées au Niveau de base, EULALIA propose des tests fondés sur différents types d'exercices appropriés pour évaluer à la fois les compétences de compréhension et les compétences de production décrites plus haut. Les compétences de compréhension, qu'elles soient liées à la signification du texte ou aux structures morphosyntaxiques, sont essentiellement évaluées par des exercices avec des questions à choix multiple ; les compétences de production sont évaluées par des exercices à trous et/ou des exercices de transformation de phrases.

Les méthodes de diffusion et d'évaluation des tests sont décrites dans les annexes qui accompagnent les modèles de tests. Le seuil de validation diffère en fonction des niveaux : il est fixé à 65% des bonnes réponses pour le *Praeambulum* et à 75% pour le niveau A. Le seuil que nous proposons est le résultat de l'expérimentation menée dans différents environnements éducatifs (enseignement secondaire et universitaire) de différents pays.